

Rapport d'Activité 2021



Enfant en Danger -12 Rue Pasteur 05000 GAP
Tel0492515500
enfant.endanger@free.fr
www.enfantendanger.org

Association Enfant en Danger

Objectifs

- Accueillir, écouter toutes victimes et/ou sa famille.
- Prévenir en sensibilisant et en informant sur la maltraitance et les situations à risques pour l'enfant.
- Accompagner l'enfant victime et/ou sa famille lors des procédures d'une mission d'administrateur ad hoc.
- Agir pour l'enfant et sa famille.

Nos actions

- Accueil, écoute, accompagnement et orientation de toute personne, enfant, adolescent ou adulte, confrontée à une situation de maltraitance ou une situation à risque.
- Prévention en milieu scolaire auprès des enfants de 5 à 11 ans du département avec un programme agréé par l'Inspection Académique et le Conseil Départemental 05.
- Mission d'administrateur ad hoc : assurer la représentation d'un enfant lors d'une procédure judiciaire.
- Constitution de partie civile.
- Organisation de conférences, débats.
- Formation, information auprès des professionnels.
- Fonds documentaires sur l'enfance et la maltraitance à disposition.
- Site Internet et page Facebook actualisés régulièrement.

Le Bureau

Martine MARLOIS	Présidente
Daphné BICHET	Vice présidente
Marion FERRE	Secrétaire
Sylvie BERNARD	Secrétaire Adjointe
Michel GRAS	Trésorier

Le Conseil d'Administration

BERNARD Sylvie
BICHET Daphné
CHARTIER François Olivier
ESPITALIER Edith
FERRE Marion
GAUTHIER Dominique
GRAS Michel
HUGUES Michèle
MARLOIS Martine
PAVIE Michèle

Salariées

ARMANDO Mylène - coordinatrice
PERSICHITTI Magali – secrétaire

Les animateurs en prévention

ARMANDO Mylène
BERNARD Sylvie
BICHET Daphné
FERRE Marion
PRIVAT Michel

Les administrateurs ad hoc

ARMANDO Mylène
MARLOIS Martine

L'Association est présente:

- Conseil d'Administration de l'UDAF
- ODPE (Observatoire Départemental de Protection de l'Enfance)
- MaisonDesAdolescents05
- CDAD (Comité Départemental d'Accès au Droit).
- Conseil Départemental 05 : Commission d'appel à projet relatif à la création d'établissements des services médico-sociaux et Référent Information Préoccupante.
- CIVI au Tribunal Judiciaire de Gap.
- CLAV : Comité local d'aide aux victimes

25 ANS !

La réflexion sur la manière de fêter les 25 ans de l'Association Enfant en Danger a suscité beaucoup d'enthousiasme parmi les adhérents qui se sont tous mobilisés autour d'un événement à créer... A partir de l'album recensant les actions marquantes tout au long de ces 25 années, les idées ont fusé ...

Il s'agissait en effet de trouver la forme qui représenterait le mieux l'association et symboliserait la résistance à la violence et aux agressions, voire la résilience.

L'idée du Gynko Biloba, seul arbre qui ait survécu à la catastrophe d'Hiroshima s'est imposée. S'en suivirent alors les démarches nécessaires pour sa plantation dans le parc de la Pépinière, avec l'adhésion de la municipalité, et la participation d'enfants.

Ainsi, le *13 décembre 2021* la plantation de l'arbre a-t-elle donné lieu à un grand moment, où les partenaires institutionnels ont été représentés. Outre la présence du Gouverneur du Rotary et d'un représentant de Monsieur le Maire, un représentant de Madame la Préfète s'est signalé, tandis que la Conseillère technique de l'Inspection Académique a pris la parole rappelant l'importance des actions de prévention de l'association dans les écoles du département. Enfin, chacun des enfants présents a pu décliner un article de la Convention Internationale des droits de l'enfant, devant Monsieur le Procureur de la République. Lequel nous a non seulement fait l'honneur de sa présence, mais a aussi pris le temps d'expliquer aux enfants son rôle et sa fonction, notamment la fonction de protection.

Depuis cette date, dans le parc de la Pépinière, une plaque signale que ce petit gynko a été offert par l'Association Enfant en Danger pour fêter ses 25ans.



Agrément par le Rectorat d'Aix-Marseille

Déjà engagée dans les actions auprès des enfants des écoles, et liée en cela par une convention avec les services départementaux de l'éducation nationale, l'Association Enfant en Danger a fait une demande d'agrément auprès du Rectorat. Ceci afin de consolider le partenariat établi, et de donner un caractère officiel au contenu des interventions.

Le *8 octobre 2021*, l'arrêté accordant l'agrément académique nous est parvenu, qui élève l'association au rang des Associations Complémentaires de l'Enseignement Public pour :

1^{er} : Interventions pendant le temps scolaire, en appui aux activités d'enseignement conduites par les établissements

2^e : Organisation d'activités en dehors du temps scolaire.

Constitution de partie civile

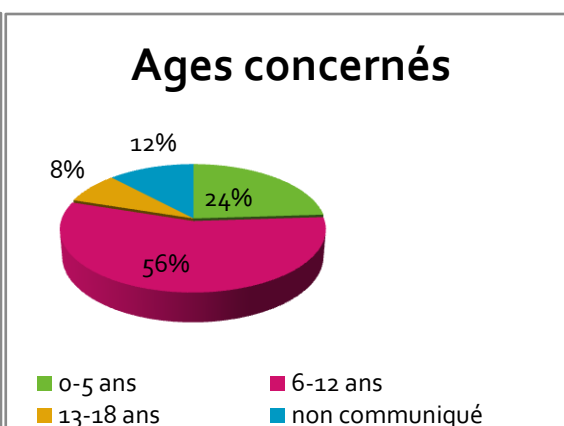
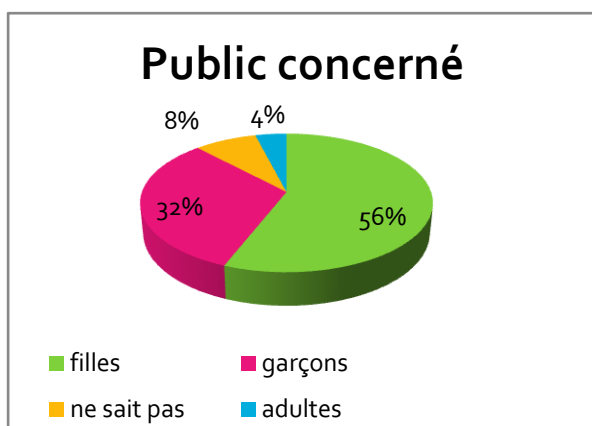
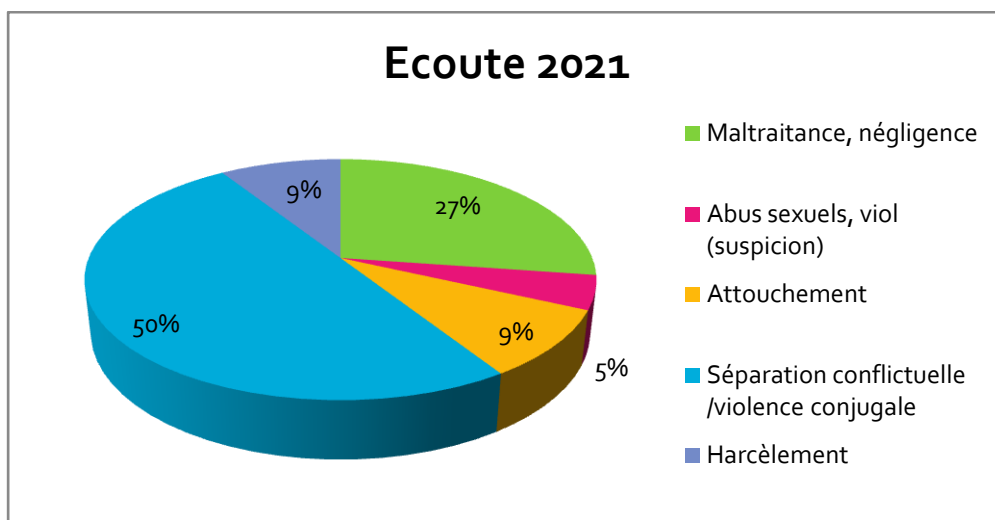
Durant le dernier semestre 2021, et pour faire suite à une décision du conseil d'administration, l'association a rencontré plusieurs avocats afin de présenter son positionnement pour se constituer partie civile pour toutes les procédures pénales où elle jugerait qu'il y a prédation de la part de l'auteur vis-à-vis de l'enfant.

Notre démarche a suscité l'intérêt des avocats et va nous amener à la veille des procédures à venir.

ACCUEIL – ECOUTE

Notre action d'écoute s'établit à partir de trois moyens : l'accueil dans notre local, l'écoute téléphonique et la messagerie.

Tous moyens confondus, nous avons répondu à une vingtaine de situations pour environ une trentaine d'enfants concernés et une adulte. Trois enfants, accompagnés de leur parent, ont demandé à nous rencontrer pour nous faire part de leur mal être (harcèlement scolaire, conflit parental suite à la séparation et un échange sur le déroulement d'une procédure judiciaire suite à des révélations d'attouchements).



Supervision

Les situations d'écoute ou les missions d'administrateur ad hoc, peuvent quelques fois être difficiles. C'est pour cette raison que les salariées participent, par l'intermédiaire de l'UDAF, à un groupe d'analyse de la pratique mensuelle. Ce groupe, composé des médiatrices familiales de l'UDAF et des conseillères conjugales et familiales du Conseil Départemental, permet d'échanger sur les pratiques et l'écoute de chacun et d'en dégager une réflexion nécessaire à l'exercice professionnel.

Actions en milieu scolaire :

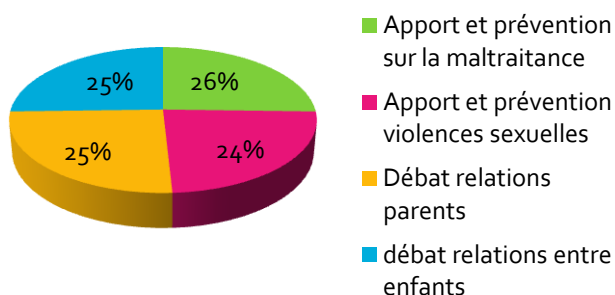
La sensibilisation à la maltraitance reste une action qui permet à l'enfant de développer ses compétences psychosociales afin qu'il ait une meilleure compréhension de sa place, de celle de l'adulte et des relations qui en découlent. Cet objectif a été validé par l'ARS en 2017 qui nous soutient à nouveau cette année.

L'association est intervenue dans 12 écoles du premier degré, auprès de 37 classes.

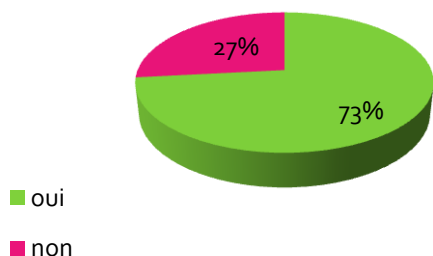
Lors de nos interventions, 7 enfants ont fait part de leur préoccupation sans que cela ne nécessite de suite, une situation d'enfant a été suivie d'un signalement, 2 situations ont fait l'objet d'un échange avec l'enseignante et la direction de l'école. Nous avons également servi de médiateur et de facilitateur d'expression entre deux enfants de la même classe suite à des tensions.

L'exploitation des questionnaires de satisfaction remplis par les enseignants, souligne, une fois de plus, leur intérêt et la pertinence tant sur la forme que sur le fond.

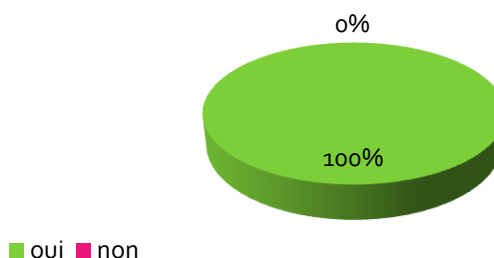
Le programme correspond il a vos attentes ?



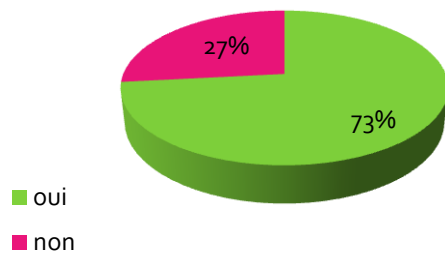
L'intervention a-t-elle permis des échanges complémentaires ?



les moyens utilisés sont-ils adaptés à l'âge des enfants ?



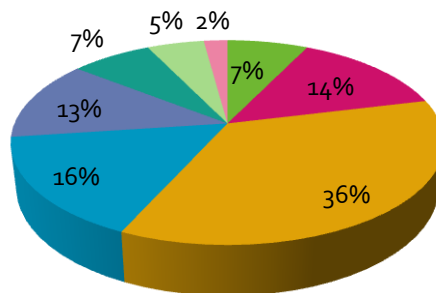
L'intervention a-t-elle permis des échanges complémentaires



Pour compléter notre évaluation et mesurer l'impact de nos interventions, nous avons expérimenté cette année un questionnaire auprès des enfants. Nous avons fait le choix d'interroger 97 enfants tous niveaux confondus, 3 mois après notre intervention.

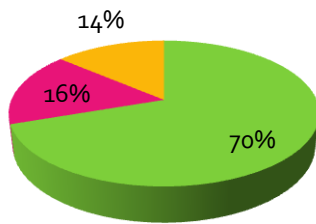
Te souviens-tu des 3 différentes formes de maltraitance ?

- Harcèlement
- sexuelle
- autres
- psychologique
- verbale ou négligence
- sans réponses
- physique
- racket



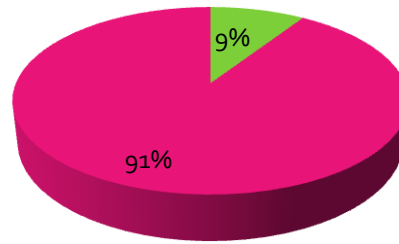
Connais-tu le numéro gratuit Allo enfance maltraitée ?

■ oui ■ non ■ erreur/sans réponse



Si un enfant est maltraité il peut garder le secret

■ oui ■ non



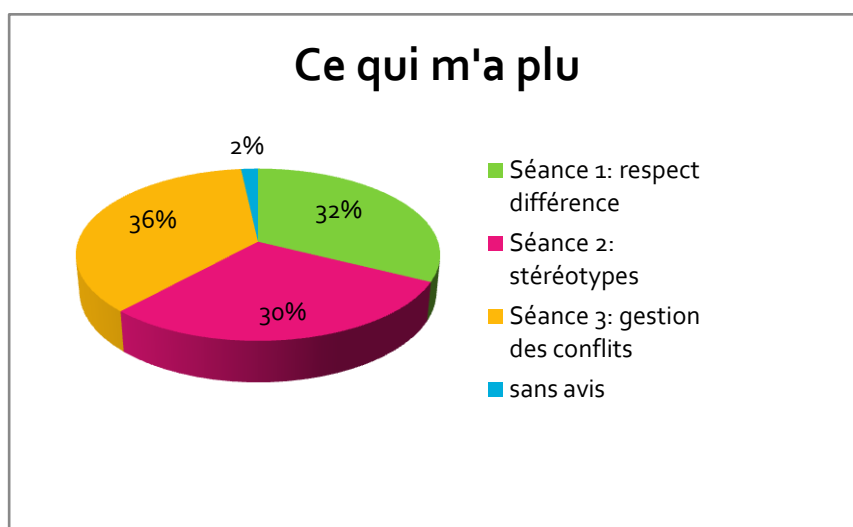
Sensibilisation contre les stéréotypes et le sexisme : Egalité fille garçon :

Soutenue par la DRDFE, le FIPDR et l'ARS, cette action est en place depuis maintenant 10 ans auprès d'élèves de CM2 du département afin de leur permettre de développer :

- des attitudes de respect de soi et des autres.
- le respect de la différence filles garçons et les amener à porter un regard différent sur la place et le rôle des hommes et des femmes en travaillant sur les stéréotypes
- la compréhension sur les enjeux du sexisme dans la relation filles garçons
- des attitudes de coopération
- une réflexion sur les conflits pour prévenir une situation de violence.

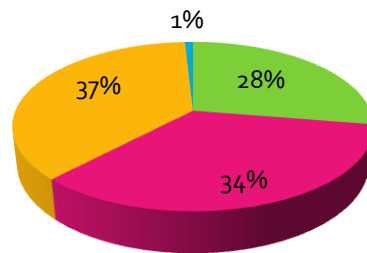
L'association est intervenue auprès de 5 classes dans 4 écoles : Saint Bonnet, Savines le Lac, Gap Anselme Gras, Ventavon.

Chez les élèves :



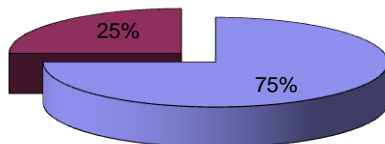
Idées que j'ai retenues

■ Différence filles garçons ■ Stéréotypes
■ Gestion des conflits ■ sans réponse



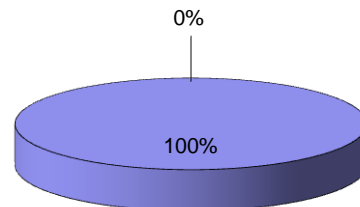
Chez les enseignants :

Sujet sur l'égalité filles - garçons déjà abordé



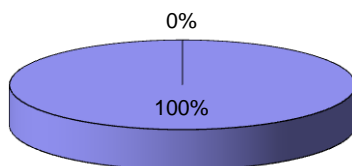
■ oui ■ non

Le programme répond aux objectifs énoncés



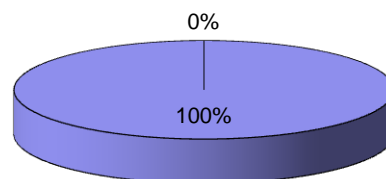
■ oui ■ non

Le déroulement et les outils sont adaptés à l'enfant



■ oui ■ non

L'intervention a-t-elle permis des échanges supplémentaires



■ oui ■ non

Nous avons souhaité présenter l'égalité des droits filles/garçons lors de la journée de la CIDE du 20 novembre. Souhaitant toujours consolider le partenariat, nous avons contacté le délégué de l'Unicef sur les Hautes Alpes pour préparer une journée, le 18 novembre, consacrée à la convention internationale des droits de l'enfant et centrée sur l'égalité des droits entre les filles et les garçons. Ce projet de collaboration n'a pas pu aboutir mais nous avons cependant marqué cet événement par la publication d'une lettre spécifique sur notre site, Facebook et auprès de nos adhérents et partenaires.

Nous avons rencontré les enseignantes de l'école de Montgardin qui souhaitaient avoir un échange sur nos interventions afin de mieux les comprendre et de mieux les intégrer dans leur projet d'école.

Après réflexion, les enseignants ont souhaité une intervention spécifique sur le harcèlement. Cette nouvelle thématique a demandé l'élaboration d'un nouveau programme et de nouveaux échanges avant une intervention en janvier 2022.

Nous avons également fait part de ce projet à Mme la Conseillère technique de la directrice académique responsable du service social.

ACCOMPAGNEMENT

Mission d'administrateur ad hoc

L'administrateur ad hoc est essentiel pour permettre à l'enfant d'avoir sa place dans une procédure le concernant : sa mission doit garantir une véritable existence de l'exercice de ses droits mais aussi un accompagnement adapté à ses intérêts. C'est dans cette optique que notre association agit.

Rappel du rôle de l'administrateur ad hoc : en droit français, l'enfant est juridiquement incapable jusqu'à l'âge de 18 ans. Il ne peut engager seul une procédure judiciaire, tant au civil qu'au pénal ni se constituer partie civile.

Ainsi, lorsque ses parents sont dans l'impossibilité de défendre ses intérêts, la loi du 10 juillet 1989, confortée par celle du 17 juin 1998, donne à l'enfant victime de maltraitance un représentant: **l'administrateur ad hoc**.

11 situations en cours (concernant 18 enfants). 5 situations se sont terminées en 2021 qui concernaient 17 enfants.

Mandat en cours	Nombre d'enfants
Contestation/ reconnaissance paternité	7
Agression sexuelle	1
Négligence	1
Violence	1
Autre	1

Très peu de mandats pénaux sur cette année 2021.

Comme l'année précédente nous avons été désignés pour défendre les intérêts des mineurs non accompagnés dans une procédure d'expulsion du squat « chez Roger ».

SENSIBILISATION GRAND PUBLIC

• Colloque du Rotary

Les Lettres bisannuelles publiées par l'Association Enfant en Danger, sont régulièrement adressées à l'ensemble des adhérents et partenaires. La Lettre N°5 principalement constituée d'une fiche de lecture du livre *FILLE* de Camille Laurens, a suscité l'intérêt du Gouverneur du Rotary. Celui-ci organisait un colloque sur l'Egalité, la Différence, et a demandé à la Présidente qu'une présentation de nos actions en ce sens puisse y être faite. C'est ainsi que le 13 octobre 2021, ont été présentées les actions Egalité-Fille/Garçons, ainsi que les grandes lignes de la Lettre. En assemblée plénière, puis en atelier. Une façon de se positionner par rapport à un important partenaire financier de la première heure.

• Tournoi de Golf organisé par le Rotary

Le 22 août, la Présidente a accueilli chaque équipe de golfeurs au départ du tournoi, pour les remercier de leur concours, car le montant de leur inscription a été reversé à l'association. Nous remercions également le Golf de Bayard pour sa participation.

- **Participation à la soirée/ débat**

Dans le cadre la journée nationale contre les violences faites aux femmes organisée par le CIDFF05, avec la participation de Mme Della-Rosa, déléguée aux droits des femmes et à l'égalité hommes femmes, le planning familial, nous avons répondu présent à cette soirée. Après la projection du film « jusqu'à la garde », nous avons participé aux échanges avec la salle centrés plus particulièrement sur la place de l'enfant victime des violences conjugales.

PARTENARIATS ET RENCONTRES

Partenariats

- Comité local d'aides aux victimes à la Préfecture :
Janvier, présent à la journée de sensibilisation à la traite des blanches.
Juillet sur la thématique du harcèlement scolaire.
Octobre sur la thématique de la violence conjugale.
- Assemblées générales de Médiavic, de l'UDAF, du CDAD, PAD et copil du Point Justice.
- Conférence de l'Observatoire De la Protection de l'Enfance.
- Séance plénière du CISPD en septembre où nous avons remis en amont la fiche des actions que nous menons sur le département.

Rencontres

- Mme DELLA ROSA, nouvelle déléguée aux droits des femmes et à l'égalité entre les hommes et les femmes.
- Les référents aide social à l'enfance du secteur Cézanne du Conseil Départemental afin d'expliquer le rôle de l'Administrateur Ad Hoc.
- M. Reynaud, co-délégué Alpes du Sud de SOS Homophobie suite à l'installation de cette association sur notre département.
Dans un deuxième temps, il nous a semblé important d'organiser un échange avec les membres de l'association afin de mieux connaître la place de l'homophobie et l'aide apportée par SOS Homophobie aux personnes victimes d'actes de violence ou de rejet. M. Reynaud a également donné une information sur les définitions des termes LGTB queer+.
- Les référents premier accueil de la MDA 05 le 29 novembre sur le sujet du repérage des signaux de maltraitance, la protection de l'enfance, les procédures, réunion de préparation en amont avec Mme LEBLANC.

FORMATIONS

- Formations webinaires :
 - CIIVISE : Violences sexuelles faites aux enfants : pour une culture de la protection
 - UNAF : bientraitance et respect des droits des personnes et les matinées du développement associatif : les leviers pour le recrutement des bénévoles.
- Formation de la secrétaire « sentinelle au repérage de la crise suicidaire » organisé par le CODES 05.
- Présence de la coordinatrice au conseil national de la protection de l'enfance de la Protection de l'Enfance (CNPE).

COMMUNICATION

- Edition de deux Lettres : N°5, sur le livre « Fille » de Camille Laurens. N°6, rétrospective de nos 25 ans.
- Edition de deux Lettres « spéciales » sur notre site Internet sur les journées du 20 et du 25 novembre.
- Démarches de communication auprès des Maisons France Services, remises de plaquettes auprès des centres sociaux.
- Mise à jour et Audit pour notre site Internet. Afin d'être plus lisible sur le Net, nous avons revu l'hébergement de notre site (qui avait été piraté l'année dernière). Cet audit nous a permis de revoir l'accessibilité de notre site. Nous avons à présent deux adresses en .org et .fr.
- Nous avons également commencé un travail en partenariat avec le CODES 05, le planning familial et le médecin PMI du Conseil départemental auprès de la DSDEN, Mme Albaric-Delpech. Les associations l'ont rencontrée afin de lui présenter les actions qu'elles mènent respectivement auprès des écoles et collèges du département. Par la suite, il leur a semblé pertinent de travailler à la parution d'une brochure à destination des enseignants dans laquelle seraient répertoriés les champs d'actions de chacun, les coordonnées et nos lieux d'interventions. Ce projet est toujours en cours.

PROJETS

- Conférence : « La sexualité de l'enfance à l'adolescence : des jeux sexuels aux comportements et passages à l'acte délictueux ».
Prise de contact intervenant, recherche de salle, logistique mise en place du programme.
- Fonctionnement de l'association : mise en place de commissions, changement de gouvernance.
- Travail avec ALPAJE pour l'organisation d'un temps d'information sur la maltraitance et les situations de danger pour les enfants auprès des professionnelles des crèches parentales. Cette démarche doit permettre d'accompagner la rédaction du protocole dans le cadre de la nouvelle réforme NORMA qui demande d'adjoindre à leur règlement le protocole détaillant les conduites à tenir dans les cas de situations de maltraitance. L'intervention est prévue pour le 25 avril.
- 8 mars organisation et participation à une après-midi d'animation sur les stéréotypes à la Médiathèque de Saint Jean-Saint Nicolas.
- 20 novembre, action à reprendre avec l'UNICEF.
- Participation au plan départemental d'actions de lutte contre les violences intrafamiliales et conjugales.
- Participation à la réflexion sur la mise en place de stage de responsabilisation des auteurs de violences conjugales mis en œuvre par le SPIP et MEDIAVIC05. L'association pourrait intervenir sur la thématique de l'enfant victime.
- Présence au jury du concours « Harcèlement » organisé chaque année par l'Inspection académique.
- Nouveau programme sur le harcèlement à l'école de Montgardin.
- Formations en visio à venir :
 - ✓ l'Autorité parentale ; bien en comprendre les mécanismes pour mieux la respecter organisée par la ligue française pour la santé mentale -
 - ✓ Les enfants exposés aux violences conjugales : conséquences développementales et approche clinique (une partie de cette formation sera consacrée à l'accompagnement des mères et es auteurs).